

# Bulletin d'adhésion 2019

Agriculteur en activité

0,2 % du chiffre d'affaires (min : 90 €, max : 390 €)

Soit :

Productions :

Surface :

Entreprise/commerce en activité

0,2 % du chiffre d'affaires (min : 100 €, max : 390 €)

Soit :

En création d'activité : 30€

(ou 20€ si ressortissant Pôle Emploi, RSA)

Agricole ou  Commerciale

Précisez :

Consommateur : individuel 18 €, famille 25 €

Paiement par chèque  ou par virement

Utilisez l'IBAN suivant en précisant votre nom en référence :

**FR76 1660 7002 4498 1213 0128 280**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Raison Sociale :

Adresse :

Tel. Fixe :

Tel. Mobile :

E-mail :

Site internet :

Date :

Signature :



Plus de 30 ans d'actions pour le développement, la promotion et le maintien de l'agriculture biologique dans l'Hérault.



Le CIVAM Bio 34 regroupe près de 250 adhérents agriculteurs, artisans, commerces et consommateurs

CIVAM Bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta  
CS 50023  
34 875 LATTES

Tél : 04 67 06 23 90

Site Web : [www.bio34.com](http://www.bio34.com)

Facebook : [facebook.com/bio34](https://facebook.com/bio34)

Mail : [contact@bio34.com](mailto:contact@bio34.com) / [aurelie.alvarez@bio34.com](mailto:aurelie.alvarez@bio34.com)



# Bulletin d'adhésion 2019

# LES MISSIONS DU CIVAM BIO 34

## Accompagner la création et le développement d'activités en AB :

Point Info Bio producteurs, transformateurs et entreprises, formations, interventions, journées techniques...

## Fédérer et accompagner le développement des agriculteurs BIO :

Information, mise en relation, veille de prix, suivi des programmes de soutien à l'agriculture biologique, appui à des projets collectifs, animation technique, appui aux filières de proximité...

## Valoriser la démarche agriculture biologique:

Organisation de foires bio (Estivale de la Bio à Olargues, fête bio départementale), participation et/ou appui à différentes manifestations (Rando Bio Hérault, Vincoeurs et Saveurs...), guide bio de l'Hérault, animation de bio34.com, de la page facebook et mise à disposition de supports de communication.

## Accompagner des projets de territoires dans l'Hérault :

Pour un développement local de l'agriculture biologique : information et sensibilisation des élus, appui aux projets locaux...

## Agriculteurs, entreprises

### POURQUOI ADHÉRER AU CIVAM BIO 34

- Faire partie d'un **réseau de proximité de 250 adhérents agriculteurs et entreprises**
- **Bénéficier** sur demande **d'une visite** sur votre exploitation ou dans votre entreprise
- **Etre informé** des évolutions réglementaires, aides financières à la bio... par simple appel téléphonique ou sur rendez-vous
- **Recevoir** les lettres d'informations du CIVAM Bio 34 (actualités, projets en cours, agenda) et les dossiers techniques
- Participer aux **listes de discussions (maraîchage/arboriculture et viticulture)** pour échanger entre collègues
- **Etre accompagné** dans sa création d'activités en agriculture biologique (installation, conversion, projet d'entreprise)
- Bénéficier de réponses à vos questions sur les **dossiers PAC, PCAE, le crédit d'impôt bio...**
- Accéder à des **conseils techniques**, des **commandes groupées** et à une **mercuriale** de prix pour le maraîchage
- **Se former** à des techniques performantes et innovantes dans toutes les filières de production
- **Etre mis en relation** avec des producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs
- **Bénéficier d'un appui pour vos projets** locaux de filières durables et de proximité...

## ET ÉGALEMENT POUR LES AGRICULTEURS ET ENTREPRISES EN ACTIVITÉ :

- **Bénéficier de tarifs préférentiels sur :**
  - l'achat de **matériels de promotion** (sacs, kraft, panneaux, pics prix, sac cabas etc.)
  - la **location d'emplacement** sur les foires bio et sur d'autres événements collectifs
  - les **publicités** sur le guide bio et sur le site internet
  - le **montage** de vos **dossiers d'aides** (PAC, PCAE, France Agrimer...)
- **Etre référencé gratuitement sur :**
  - le site **bio34.com**
  - le **guide bio de l'Hérault 2019/2020**

## ET AUSSI

- **Intégrer un réseau**, via le FNAB, qui défend la BIO auprès des partenaires institutionnels nationaux, européens : crédit d'impôts bio, aides à la production, au développement des filières, etc.
- **Participer à des projets collectifs et territoriaux** via le Réseau CIVAM, mutualiser ses connaissances et moyens

## ET POUR LES CONSOMMATEURS :

**Pouvoir bénéficier du programme de remises proposées par nos adhérents :** producteurs en vente directe, magasins spécialisés, cavistes, restaurants... qui offrent des services ou réductions...

Plus d'infos sur **www.bio34.com**